

# CERTIFICAT D'APTITUDE À TRAVAILLER EN ESPACE CONFINÉ DANS LE DOMAINE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

## PROGRAMME DE FORMATION INITIALE SURVEILLANT INTERVENANT CATEC R472

Public concerné	Durée	Effectifs
Toute personne intervenant en espaces confinés dans les métiers de l'eau et l'assainissement. Cette formation n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.	1 journée soit 7 heures en présentiel	Minimum 2 et maximum 8 stagiaires par session.

### Prérequis

Personnel reconnu apte à travailler en milieu confiné par le médecin du travail. Personnes ayant des connaissances suivantes :

#### Pour les intervenants et les surveillants :

- Notions sur la signalisation temporaire de chantier (pour mise en œuvre dans le cadre d'une intervention);
- Maîtrise, nécessaire à la réalisation de l'intervention, de l'usage des contrôleurs d'atmosphère (mise en marche, vérification des critères accessibles pour l'utilisateur, positionnement, reconnaissance des alarmes et leur signification opérationnelle, procédure d'arrêt du matériel, informations à communiquer à son entreprise sur des dysfonctionnements constatés).

#### Pour les surveillants :

- Notions sur les appareils respiratoires d'évacuation (pour contrôle en vis-à-vis de l'équipement de l'intervenant au moment de l'intervention) ;
- Notions sur l'utilisation des équipements de travail en hauteur : tripode, anti-chute à rappel automatique, harnais (pour réaliser le contrôle en vis-à-vis de l'équipement de l'intervenant avant d'accéder à l'espace).

#### Pour les intervenants :

- Maîtrise de l'utilisation des équipements de travail en hauteur : dispositif anti-chute : harnais, tripode, anti-chute à rappel automatique ... ;
- Maîtrise de l'utilisation des EPI (dont le masque auto sauveteur).

#### Les prérequis devront être attestés, par écrit, par l'entreprise ou être réalisés par FTS.

« A l'occasion de la formation, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confinés, ...) avec le port d'équipement de protection respiratoire. L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, éventuellement, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise. »

### Objectifs

- Former et certifier des surveillants et des intervenants à intervenir en espaces confinés dans le domaine de l'eau et de l'assainissement selon la R447 (bonnes pratiques).
- Être capable d'assurer une intervention en espace confiné dans le domaine de l'eau et de l'assainissement selon les préconisations de la Recommandation R447.
- Réussir les épreuves certificatives pour le(s) rôle(s) de surveillant &/ou d'intervenant.»
- Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés, et maîtriser la(les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention ;
- Utiliser les équipements de sécurité, savoir vérifier leur bon état de fonctionnement, et utiliser les moyens et codes de communication ;

#### Pour les intervenants :

- Maîtriser les procédures d'évacuation de l'espace confiné
- Repérer et prévenir les risques au cours de l'activité menée dans un espace confiné

#### Pour les surveillants :

- Surveiller l'intervention en assurant une présence constante et le maintien des conditions de l'intervention jusqu'à la remontée des équipiers.
- Maîtriser les procédures d'alerte et de secours.

Séquences	Déroulé et contenu de la formation	30 % théorique / 70 % pratique
<b><i>Théorie en salle de formation</i></b>		
1	Ouverture Formation	
2	Espaces confinés	
3	Démarche de prévention / Réglementation-Recommandation	
4	Rôles des acteurs / Procédures préalables-alerte-secours-évacuation	
5	Déroulé type d'une intervention	
6	Signalisation-Balisage	
7	Procédures administratives	
<b><i>Pause (repas sur place, pris en charge par FTS)</i></b>		
8	Procédures avant d'accéder / Ventilation et contrôle d'atmosphère	
9	Procédures avant d'accéder / Vérifications des EPI et Utilisation des moyens de communication	
10	Entraînement en situation / Surveillant	
11	Entraînement en situation / Intervenant	
12	Certification / Surveillant	
13	Certification / Intervenant	
14	Stagiaires "public" lors de la certification	
<b><i>Bilan</i></b>		
15	Retour sur la journée de formation	
16	Évaluation de satisfaction des stagiaires + résultats.	
<b><i>Clôture</i></b>		

**Encadrement** 2 formateurs certifiés par l'INRS, dont l'entité habilitée est l'employeur principal d'au moins l'un d'entre eux.

**Ressources pédagogiques** Document de référence du dispositif CATEC  
Le cahier des charges- dispositions spécifiques du dispositif CATEC-R472  
Les recommandations R472 et R447

**Moyens pédagogiques et techniques** La pédagogie utilisée est une approche d'exposition et participative, afin que les stagiaires soient acteurs de leur apprentissage.  
La partie théorique est réalisée en salle de formation avec vidéoprojecteur et paperboard.  
La partie pratique, mise en situation est exécutée sur un espace d'entraînement en milieu confiné en extérieur sur le même site.  
Le repas est fourni par FTS et sera consommé sur place dans un espace dédié.

**Modalités d'évaluations** Les évaluations en tant que surveillant et/ou intervenant sont réalisées sur 2 heures maximum, lors d'épreuves théoriques et pratiques conformes au dispositif CATEC®.  
A l'issue de la formation, une attestation de présence et une attestation de fin de formation validée par FTS, seront délivrées aux candidats.  
Si épreuves certificatives réussies, remise du certificat CATEC® INRS (modèle national FORPREV).

**La formation est conforme au dispositif CATEC R472 de l'INRS.**



Nous mettons tout en œuvre pour rendre nos formations accessibles aux personnes en situation de handicap.  
Merci de nous contacter en amont de toute inscription.